

L'appui à l'environnement

L'appui aux acteurs dépasse le cercle des structures engagées dans « Fil Rouge ». Dans ce domaine, l'action la plus importante est la moins spectaculaire : elle se décline au travers de ces contacts permanents avec l'ensemble des acteurs liés au traitement des 521 situations rencontrées dans l'année et ce, du simple échange d'informations au travail ponctuel ou durable en coopération.

Pour répondre au mieux à la problématique de l'inclusion socio-professionnelle des personnes en situation de souffrance psychique, Fil Rouge soutient particulièrement [Convergence Bretagne](#) dans son offre de formations aux différents acteurs concernés par cette question.

Identifié comme espace ressources, « Fil Rouge » est sollicité régulièrement comme conseil par les acteurs (du sanitaire, du social, de l'insertion et de l'entreprise) confrontés à une problématique d'inclusion pour des personnes présentant des troubles psychiques.

Cette expression d'un responsable d'entreprise : « en apprenant à gérer des personnes avec des difficultés psychiques, c'est tout notre personnel que nous apprenons à mieux gérer... » est un encouragement à développer cette démarche de renforcement du potentiel incluant des acteurs.

Reconnaitre les aidants naturels

Pour soutenir une personne dans son parcours, son environnement proche est un soutien, voir un levier. La pratique de l'accompagnement par « Fil Rouge » ne néglige pas cette dimension. Cette posture induit des contacts avec les familles. Or celles-ci se révèlent parfois en grande détresse : nous pouvons alors les orienter vers l'UNAFAM qui tient là un rôle de soutien essentiel.

L'action à destination de l'environnement se décline sur un mode plus visible via les actions de sensibilisation et la formation des acteurs, notamment par des actions de sensibilisation /formation auprès des agents du Conseil Général.

« Fil Rouge » participe aux actions de sensibilisation, de dé-stigmatisation qui contribue à l'évolution des regards sur le handicap d'origine psychique. Notons à cet égard :

- Une forte implication dans le collectif « Semaine d'information sur la santé mentale » avec en particulier :

- * l'organisation et l'animation d'une soirée sur le thème : « La santé mentale, comment en parlons-nous ? »

- * une participation active au forum place de la Mairie

- * la réalisation par un groupe d'utilisateurs d'un travail de réflexion (ARAC) qui a débouché sur la réalisation d'une vidéo projeté dans le cadre de la SISM

- Par une application dans le conseil local en santé mental de Saint Malo avec en particulier une

participation au forum santé mentale de la journée du 12 juin 2012.